# Proposition relative à la création d’une nouvelle tâche consistant à actualiser les normes existantes de l’OMPI concernant la publication d’informations sur les droits de propriété intellectuelle et sur la situation juridique

*Document établi par la délégation de la Fédération de Russie*

1. À l’heure actuelle, il existe plusieurs normes de l’OMPI relatives la publication d’informations sur les droits de propriété intellectuelle et sur la situation juridique; celles-ci ont été établies il y a longtemps et concernent l’utilisation de documents papier (ST.6 : Recommandation sur la numérotation des documents de brevet publiés, ST.8 : Enregistrement normalisé des symboles de la classification internationale des brevets sous forme déchiffrable par ordinateur, ST.10 : Documents de brevet publiés, ST.11 : Recommandation relative au minimum de tables à insérer dans les bulletins de marques ou à publier en liaison avec ces bulletins, ST.15 : Principes directeurs sur la rédaction des titres d’invention dans les documents de brevet, ST.17 : Recommandation en vue de coder les rubriques publiées dans les bulletins officiels, ST.18 : Recommandation concernant les bulletins de brevet et autres journaux d’annonces de brevet, ST.63 : Recommandation concernant le contenu et la présentation des bulletins de marques, ST.81 : Recommandation concernant le contenu et la présentation des bulletins officiels de dessins et modèles industriels).
2. Parallèlement, la plupart des documents relatifs aux objets de propriété industrielle sont publiés par voie électronique, y compris en ligne, et notamment au format XML dans leur version finale ou intermédiaire.
3. La publication de documents au format XML est souvent source de problèmes liés à l’interprétation des données reçues. Ceux-ci sont étroitement liés aux outils de visualisation utilisés (notamment XSLT, pour les documents XML). Les offices qui procèdent à des échanges internationaux de données doivent prendre part à des entretiens bilatéraux avec chacun des participants à ces échanges afin de fournir des détails relatifs à l’interprétation des informations communiquées.
4. Dans le même temps, aucune des normes XML de l’OMPI actuelles (y compris la norme ST.96) ne contient de recommandation relative à la visualisation des données XML.
5. La délégation de la Fédération de Russie soumet les propositions suivantes à l’examen et l’approbation du CWS :
   1. Création d’une nouvelle tâche relative à l’examen des normes existantes de l’OMPI concernant la publication d’informations sur les droits de propriété intellectuelle et sur la situation juridique (ST.6 : Recommandation sur la numérotation des documents de brevet publiés, ST.8 : Enregistrement normalisé des symboles de la classification internationale des brevets sous forme déchiffrable par ordinateur, ST.10 : Documents de brevet publiés, ST.11 : Recommandation relative au minimum de tables à insérer dans les bulletins de marques ou à publier en liaison avec ces bulletins, ST.15 : Principes directeurs sur la rédaction des titres d’invention dans les documents de brevet, ST.17 : Recommandation en vue de coder les rubriques publiées dans les bulletins officiels, ST.18 : Recommandation concernant les bulletins de brevet et autres journaux d’annonces de brevet, ST.63 : Recommandation concernant le contenu et la présentation des bulletins de marques, ST.81 : Recommandation concernant le contenu et la présentation des bulletins officiels de dessins et modèles industriels).
   2. Extension de la norme ST.96 de l’OMPI par l’ajout de fiches de style XSLT types pour l’exécution des tâches énumérées au chapitre “Portée de la norme” : dépôt, publication, traitement, etc.

[Fin de l’annexe et du document]